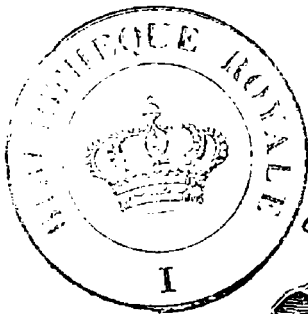


NOTICE GÉNÉALOGIQUE

SUR

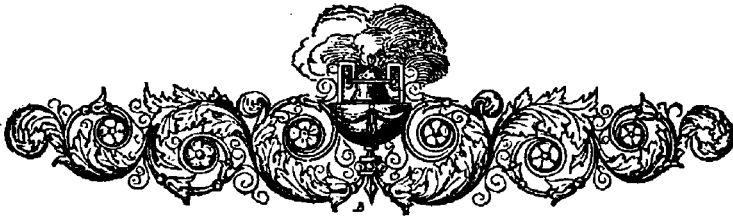
LA FAMILLE DE BADY.



VALENCIENNES,
IMPRIMERIE DE A. PRIGNET, RUE DE MONS, 9.

1845.





NOTICE GÉNÉALOGIQUE

SUR

LA FAMILLE DE BADY.⁽¹⁾



ARMES :

D'azur à un lion d'or, tenant à la patte droite une clef à l'antique de même, posée en pal. — Supports : Deux griffons d'or, ayant la tête couronnée, langués et onglés de gueules.



A maison de *Bady*, originaire du comté de Namur, passe pour être d'une noblesse ancienne et chevaleresque. La filiation nobiliaire de cette famille, dont quelques membres vinrent s'établir en France dans

(1) Cette notice a été principalement établie d'après le *Dictionnaire de la noblesse*, in 4^o, t. XIV, et le VII^e registre de l'*Armo-*

le 17^e siècle (1), n'est prouvée, par actes authentiques, qu'à partir de la fin du XV^e siècle; mais il est vraisemblable qu'elle remonte bien au-delà.

Il résulte d'un certificat délivré par *Toison d'Or*, premier roi d'armes des Pays-Bas, sous la date de Bruxelles le 30 octobre 1777, en faveur de la famille Bady, « que l'enchaînement des « titres qui ont été produits, établissent et affermissent l'état de « cette famille chevalereuse dans l'ordre de la noblesse (2).

I. Charles Bady que, à défaut de titres suffisants, on est obligé de considérer comme la souche de cette maison, est né à Dampremy (3). Il est connu par des actes de 1501, 1523, 1524 et 1530, qui font mention de sa noble extraction. Il laissa de Jeanne de Préeles, qu'il avait épousée avant l'an 1500, un fils (4) :

rial de France, t. IX, ainsi que sur une *généalogie* manuscrite dressée vers 1780 par Dom.-J.-B. Tucinsert, religieux de la congrégation de St. Maur, commissionné par le ministre Bertin, pour dépouiller les divers dépôts d'archives des provinces de Flandre. On a aussi eu recours aux registres de l'état civil d'Avesnes, d'Aymeries, de Dourlers, de Rainsart, etc.; à des titres et papiers de famille, et à des *mémoires* particuliers.

(1) Dès 1644, un sieur Louis Bady vint occuper, comme fermier, la cense du Roteleux-lez-Houdain, qu'il quitta en 1651 (*Comptes du chapitre des chanoinesses de Maubeuge de 1644 à 1651*). D'autres membres de la famille Bady vinrent se fixer à Maubeuge et dans les environs vers 1678 ou 1679.

(2) *Recueil de généalogies* pour servir de supplément au *Dictionnaire de la noblesse*, tome XIV; — VII^e reg. de l'*Armorial de France*, t. IX.

(3) Dampremy est un village situé près de Charleroy, comté de Namur. L'abbaye de Floeffe en possédait jadis la seigneurie, avec la haute justice.

(4) Dom Tucinsert ne fait du père et du fils, l'un et l'autre appe-

II. Charles Bady, qualifié *noble homme* dans un acte de 1569, et qui épousa, le 22 juillet 1532, Louise Staignier ou Lestaignier, dont il eut :

III. Bertrand Bady, écuyer, mayeur ou prêteur (1) de Dampremy, désigné comme *noble* dans divers actes publics, et qui se maria le 22 juin 1569, à Barbe Bruart (2), de Marchienne-au-Pont. Ils firent leur testament à Dampremy, le 30 décembre 1621, étant tous deux dans un âge très-avancé. Ils eurent six enfants :

1^o Martin Bady, fils aîné, dont il sera parlé ci-après ;

2^o Louis, officier d'infanterie, mort sans alliance ;

3^o Thomas, né le 9 novembre 1587, et mort jeune ;

4^o Jeanne, née aussi le même jour, et mariée à Jean Yernard ou Yernaud. Elle n'existait plus en 1621 et n'avait pas laissé de postérité ;

5^o Barbe, baptisée le 29 août 1590, et alliée à Jean Desfossés, dont elle n'eût pas non plus de génération ;

6^o Antoinette, mariée à Pierre Harcq, l'un et l'autre morts jeunes, laissant deux enfants orphelins qui ne tardèrent pas à les suivre dans la tombe.

lés Charles Bady, qu'une seule et même personne ; mais l'auteur du *Dictionnaire de la noblesse*, au contraire, les distingue comme ci-dessus.

(1) Ces deux qualifications de *mayeur* et de *prêteur* étaient évidemment synonymes, car elles ont été indifféremment et alternativement appliquées à Bertrand Bady dans des actes publics de diverses époques.

(2) Barbe Bruart était fille de *sire* Henri Bruart, écuyer, de Marchienne-au-Pont, pays de Liège. — Marchienne-au-Pont est un bourg sur la Sambre, à 3¼ de lieue à l'O. de Charleroy. Il y avait autrefois un couvent de chanoinesses régulières de l'ordre du St.-Sépulcre (Ch. Oudiette, *Dict.... des 13 départ. de la Belgique*).

IV. Martin Bady, écuyer, succéda à son père. Il épousa, suivant contrat du 8 août 1608, Françoise de Blatton (1) avec laquelle il vivait en 1623. On ignore s'ils eurent d'autres enfants que ceux qui suivent :

1^o Bertrand Bady, fils aîné, mentionné ci-dessous, et qui a continué la filiation ;

2^o Martin, né en 1619, mort à la fleur de l'âge, sans postérité ;

3^o Nicolas, né en 1621, officier, tué à la bataille de Fleurus, en 1690 ;

4^o Catherine, morte en bas âge ;

5^o Marie-Françoise *Aliàs* Barbe, religieuse de la Miséricorde, à Marchienne-au-Pont.

V. Bertrand Bady, écuyer, naquit à Damprémy, où il fut baptisé le 21 mars 1617. Après avoir été longtemps mayeur de ce lieu, il y mourut le 27 mars 1685 et fut inhumé dans la chapelle de la Vierge, vis-à-vis de l'autel. Il avait épousé, en premières nocés, vers l'an 1646, Anne-Marie d'Albert, de noble extraction : et, en secondes nocés, Hyacinthe Dumont, qui, après la mort de son mari, se remaria à messire Jean-François Rasquin, et termina ses jours le 1^{er} octobre 1695. Bertrand Bady eut plusieurs enfants (2) :

1^o Pierre Bady, fils aîné, dont l'article suit ;

(1) Françoise de Blatton était fille de *noble homme* François de Blatton, de Namur.

(2) On ne lui compte que six enfants dans les ouvrages et titres consultés ; mais il est présumable qu'il en avait davantage : Alexandre et Martin-Nicolas Bady dont il est question ci-après, note 15, étaient vraisemblablement aussi fils de Bertrand Bady. Dans tous les cas, on ignore si les six enfants dénommés proviennent tous du premier lit. Dom Tucinsert est pour l'affirmative, tandis que l'auteur du *Dict. de la noblesse* prétend que Antoine et Lambert sont issus du second lit.

2^o Bertrand, né le 24 novembre 1632 et mort jeune ;

3^o Françoise, dont on ignore la destinée ;

4^o Alexandrine, mariée, selon contrat du 9 décembre 1679, à François-Nicolas Staignier ou Lestaignier, écuyer, de qui sont issus les Lestaignier de Gosselies (1) ;

5^o Antoine, chanoine de l'église de St -Amé de Douai ;

6^o Lambert, écuyer, mort le 10 juillet 1711, laissant d'Anne-Louise Dumont, son épouse, un fils nommé Charles, né le 20 mars 1675, commandant de bataillon au service de France, mort sans postérité en août 1742.

VI. Pierre Bady, écuyer, né à Dampremy, où il fut baptisé le 21 mars 1647, hérita des grands biens de son père. Il épousa à Namur, suivant contrat du 8 août 1671, Anne-Charlotte Bodart (2), issue de l'une des principales familles de la ville, et, quelques années plus tard, il vint en France. Peu de temps après la paix de Nimègue (1678), qui réunit à ce royaume les villes de Maubeuge et de Bavay, avec leurs dépendances, il était *architecte des bastiments du roi*. Cette qualité lui est donnée, ainsi qu'au sieur Douart (3), dans un ordre daté de Maubeuge le 1^{er} mars 1679 (4), par lequel l'abbé Faultrier, intendant du Hainaut, les chargea de visiter et d'évaluer les bâtiments compris dans le tracé des nouvelles fortifications de cette place,

(1) Gosselies, gros bourg à une lieue 1/4 de Charleroy, sur la route de Bruxelles. Il y avait anciennement, dans cet endroit, deux couvents dont l'un de récollectines (Ch. Odiette, *Dict. précité*).

(2) Charlotte Bodart était fille de *noble homme sire* Lambert Bodart, capitaine d'une compagnie bourgeoise en la ville de Namur.

(3) Jean Douart était entrepreneur des fortifications d'Avesnes en 1682, et, dans des actes de 1696, il est simplement désigné comme bourgeois de Paris.

(4) Cet ordre fait partie des archives de la ville de Maubeuge.

et désignés pour être démolis (1). Ayant obtenu l'entreprise générale de ces fortifications, dont les travaux durèrent plus de dix ans, Pierre Bady se fixa à Maubeuge avec plusieurs de ses parents (2). On croit qu'il habitait l'hôtel du baron de Beaupré, dont il avait fait l'acquisition en 1681. (3). Intéressé avec divers spéculateurs, dans l'entreprise des transports des grains et autres approvisionnements du munitionnaire général de l'armée française, il concourut, vers 1692, à la construction, sur la Sambre, d'écluses et de barrages en bois, que les co-

(1) Quand la ville de Maubeuge fut cédée à Louis XIV par le traité de Nimègue en 1678, elle était entourée de simples murs et était beaucoup plus grande qu'aujourd'hui. Le maréchal de Vauban, chargé de la mettre en état de défense, garnit la place de sept bastions et d'autant de cavaliers revêtus de bons murs entourés de profonds fossés. Le terrain nécessaire à ces fortifications fut pris dans la ville même, dont l'enceinte, assure-t-on, se trouva ainsi diminuée des deux tiers. Voici le résumé de l'estimation qui fut faite par les sieurs Bady et Douart, en 1679, des maisons et héritages formant des propriétés privées, et qui sont entrés dans ces fortifications :

Rue de la porte d'Avesnes, pour	62,246 florins.	} TOTAL 287,743 florins ou, en monnaie de France, 359,678 livres.
— de Mons.....	12,297 —	
— de Binche.....	14,922 —	
— de Salmoncamp.....	15,245 —	
— de la Pecquerie.....	5,901 —	
Rues de Froidmont et de la Croix..	11,622 —	
— de St-Martin et de la Poterie.	14,753 —	
Propriétés au chap. des chanoinesses	84,000 —	
Divers autres immeubles.....	66,757 —	

(Archives communales de Maubeuge).

(2) Pierre Bady avait entr'autres parents à Maubeuge, Alexandre Bady, qui, après la mort d'Anne-Marie Castaigne, s'allia, vers l'an 1686, à Marie Rouillon; Martin-Nicolas Bady, qui avait épousé, avant 1679, Françoise Piérart, riche fermière des environs de Maubeuge, dont sont provenus plusieurs enfants, notamment Charles-François Bady, conseiller receveur des fermes du Roi, à Avesnes, où il se maria, en 1735, à Marie-Magdeleine Parel de Montaut, fille du commandant de la place. (Archives communales de Maubeuge et d'Avesnes).

(3) Archives comm. de Maubeuge.

associés firent exécuter à leurs frais, pour rendre cette rivière navigable : les transports par terre étant alors très-dispendieux et même quelquefois absolument impraticables (1). Le moment arriva où, possesseur de capitaux considérables, il s'appliqua à les immobiliser. Il songea en même temps à allier les honneurs avec la fortune. C'est ainsi qu'il fut pourvu le 3 mai 1693, de l'office de Conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et de ses finances. De plus, par lettres du nonce du pape du 20 mars suivant, il fut créé chevalier de l'Eperon d'or (2) et comte du palais de Latran, avec le droit pour lui et ses descendants légitimes, de surmonter leurs armes de la couronne de comte (3) et d'en prendre le titre ; comme aussi, pour sa femme, de se qualifier du titre de *Madame*. — Pierre Bady devint seigneur des terres d'Aymeries et de la Porquerie, par l'acquisition qu'il en fit, en 1693, de M^{lle} Jeanne-Claude du Rocca, moyennant le prix de 98,454 florins, outre une rente annuelle de deux muids de froment et de sept rasières et demie d'avoine (4). La première de ces terres, qui comprenait Aymeries (5),

(1) *Mémoires des intend. du Hainaut*; — M. de Rive, *Précis hist. et statist. des canaux*; — *Mém. particuliers*.

(2) C'était un ordre militaire dont l'institution est ordinairement rapportée à Pie IV (1559). On conférait cet ordre en donnant au récipiendaire une croix d'or à huit pointes, émaillée de rouge, au bas de laquelle pendait un éperon d'or. Les nonces et d'autres prélats de la cour de Rome pouvaient créer chacun deux chevaliers de l'Eperon, et leur conférer le titre de comte de Latran. (Moréri, t. IV, p. 122, 2^e série).

(3) Dès lors, la couronne de comte surmonta les armes de la maison de Bady, desquelles, jusque là, l'écu avait simplement été couvert d'une écaille.

(4) *Registre*, déposé à la mairie de Berlaimont, *des reliefs des fiefs* du comté de ce nom.

(5) Aymeries, sur la Sambre, à 2 kil. au-dessous de Berlaimont, son chef-lieu de canton, était autrefois un bourg assez important. Il y avait un prieuré dépendant de l'abbaye d'Anchin. La commune d'Aymeries n'a plus aujourd'hui qu'une population de 228 habitants.

Pont(1), Quartes(2), Hargnies(3), Estrée(4), Pantignies(5), et le bois Leroy(6), formait un fief relevant directement du Roi, à cause de sa souveraineté du Hainaut; la seconde, qui consistait en une ferme importante, située à Pont-sur-Sambre, était un fief-lige du comté de Berlaimont(7). — Le château-fort d'Aymeries, que Martin Du Bellay avait fait sauter en 1543(8), et que, précisément un siècle plus tard(1643), le jeune duc d'Enghien acheva de détruire(9), après avoir présumé, par la victoire de Rocroi, à la haute réputation militaire qui, bientôt, lui valut le surnom de *Grand Condé*, ne présentait plus que quelques massifs de maçonnerie à fleur de terre, et des ruines éparses sur le sol, quand Pierre Bady en devint propriétaire.

(1) Pont, ou plutôt Pont-sur-Sambre, commune du canton de Berlaimont, ayant une population de 1259 âmes.

(2) Quartes, cité dans l'itinéraire d'Antonin sous la dénomination de *Locus quartensis*, est le hameau le plus important de Pont-sur-Sambre. C'est à Quartes que se trouve l'église paroissiale, dédiée à N. D.

(3) Hargnies, ancien village situé à la gauche de la Sambre, entre Berlaimont, Bavay et Maubeuge, et dont il est fait mention dans la notice de l'empire romain (in loca Harnensi). Il forme une commune du canton de Berlaimont. Population, 516 habitants.

(4) Estrée, hameau de Bachant, où était encore l'église paroissiale au commencement du 18^e siècle. C'était dans le moyen-âge, le chef-lieu d'une paroisse dont dépendait Bachant.

(5) Pantignies, hameau de Pont-sur-Sambre.

(6) Lebois-Leroy dit vulgairement le *bos-reward*, est situé entre Aymeries et Dourlers.

(7) *Reg.* déjà cité *des reliefs des fiefs* du comté de Berlaimont. La Porquerie est encore une ferme importante à Pont-sur-Sambre, à l'O. du village.

(8) *Mémoires* de Du Bellay, liv. X.

(9) *Mémoires divers*.